

XVII<sup>ème</sup> année, No. 9 Septembre 1914.



ANNALES DE L'ASSOCIATION

DES

Prêtres-Adorateurs

ET DE LA

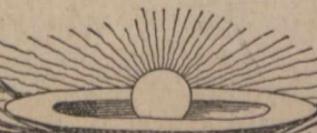
LIGUE SACERDOTALE

DE LA COMMUNION



368 Av. Mont-Royal Est, Montréal, P.Q.

Abonnement : Canada, 50 cts par année  
                  "          Etats-Unis, 60 " " "  
                  "          Etranger, 3 frs " "



# Direction de l'Œuvre

---

DIRECTION GÉNÉRALE POUR LE CANADA : R. P. Directeur,  
368 Est, Avenue Mont-Royal, Montréal.

## Directeurs diocésains

MONTREAL : Monsieur le chanoine Jos. Savaria, curé de La  
chine, P. Q.

QUÉBEC : Monsieur l'abbé C. A. Collet, Mérici, Chemin St Louis,  
Québec.

OTTAWA : Monsieur le chanoine L. N. Campeau, chancelier de  
l'Archevêché.

CHICOUTIMI : Monsieur l'abbé F.-X. Frenette, procureur à  
l'Evêché de Chicoutimi.

RIMOUSKI : Monsieur l'abbé J. Lionel Roy, professeur au  
Séminaire de Rimouski.

NICOLET : Monsieur l'abbé F. A. St Germain, évêché de Nicolet.

ST HYACINTHE : Monsieur l'abbé L. T. Proulx, Séminaire de  
Saint-Hyacinthe.

SHERBROOKE : Monsieur l'abbé J. Chs McGee, Cappelton, P. Q.

TROIS-RIVIÈRES : Monsieur l'abbé Léon Lamothe, évêché de  
Trois-Rivières.

VALLEYFIELD : Monsieur l'abbé J. S. Edmond Aubin, Collège  
de Valleyfield.

JOLIETTE : Mgr Eustache Dugas, Vicaire général, Evêché de  
Joliette.

ST BONIFACE : Mgr Frs Az. Dugas, V. G., Archevêché de St  
Boniface, Man.

RÉGINA : Rév. Edouard Pacaud, Evêché de Régina, Sask.

TORONTO : Rev. A. O'Leary, St. Mary's Church, Collingwood,  
Ont.

KINGSTON : Rev. Archibald Hanley, Archbishop's Palace,  
Kingston, Ont.

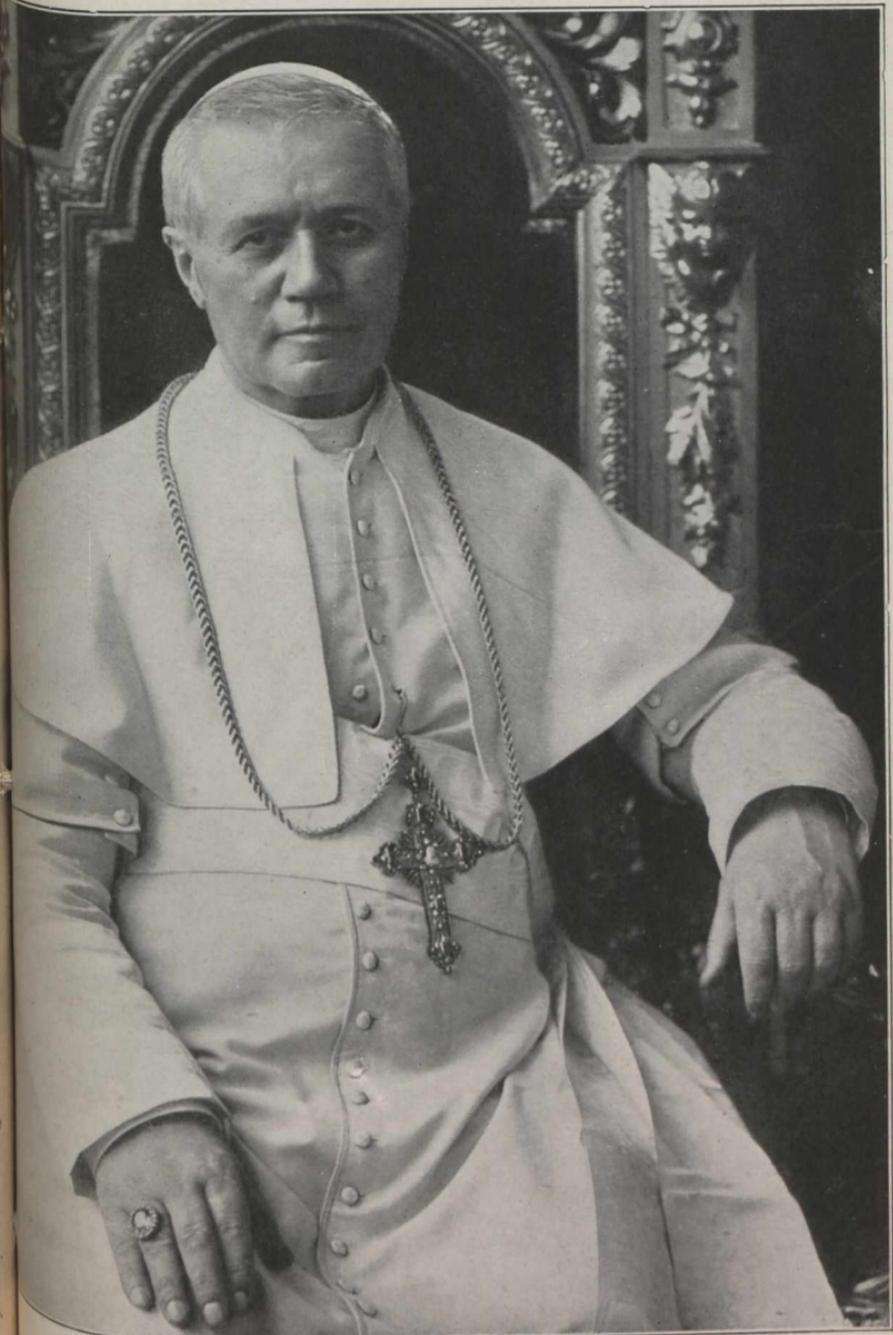
LONDON : Rev. Theo. Valentin, St. Joseph's Hospital, London,  
Ont.

HAMILTON : Very Reverend Michel J. Weidner, Hespeler, Ont.

HALIFAX : Rev. Gerald Murphy, St Patrick's Church, Halifax.

CHARLOTTETOWN : Reverend M. Monaghan, Vernon River, Co.  
Queen, P.E.I.

PETERBORO : Rév. Patrick J. Kelly, St. Peter's Cathedral, Peter  
boro, Ont.



LE PAPE de l'EUCARISTIE.



## In Memoriam.

Notre Très Saint Père le Pape Pie X vient de rendre à Dieu sa grande âme. Cette douloureuse nouvelle presque imprévue jette dans le deuil le plus profond non seulement l'Eglise catholique mais l'univers entier. La plus amère tristesse remplit les âmes et étreint les cœurs. Jamais, en effet, Pape n'a été peut-être plus universellement aimé que celui que nous pleurons tous. Sa grande douceur, son aimable simplicité, son humilité admirable, son ineffable bénignité, en faisaient ici-bas un portrait vivant de la Bonté suprême. Aussi sa louange est-elle sur toutes les lèvres. La presse de toutes nuances et de tous pays ne trouve pas assez d'éloges pour célébrer sa mémoire. L'Eglise du Canada, par la bouche de ses plus illustres représentants, exalte sa douleur avec les accents les plus vifs et les plus pénétrants, rappelle les titres du regretté et auguste Pontife à notre gratitude filiale, et demande à ses enfants de « verser des larmes avec des prières » sur la tombe du Père commun des fidèles.

La devise de Pie X : « *Tout restaurer dans le Christ* », fut aussi le programme de son glorieux mais trop court pontificat. Chacun sait avec quelle persévérante énergie et

quelle infatigable activité il n'a cessé d'en poursuivre la réalisation. Homme de pensée et d'action, les grandes œuvres qui ont illustré son règne ont révélé en lui un coup d'œil sûr et un sens pratique remarquable. Eclairé par la lumière d'en haut, il a compris mieux que personne la nature du mal dont souffre notre société contemporaine et lui a présenté les remèdes qui seuls peuvent la guérir. Entre tous et en toute occasion il a exalté la merveilleuse efficacité de la Sainte Communion. A eux seuls, ses immortels Décrets eucharistiques suffiraient pour illustrer son pontificat et légitimer devant la postérité le beau titre de « *Pape de l'Eucharistie* » que la piété des fidèles se plaisait à lui décerner déjà de son vivant. Nous aurons l'occasion de revenir sur ce côté particulièrement intéressant de l'œuvre de Pie X.

Dès maintenant, nous demandons aux prêtres et, par eux, aux fidèles de multiplier les actes de dévotion envers la Divine Eucharistie, la sainte Communion surtout, pour la paix et le repos de l'âme du bien-aimé Pontife défunt. Que les enfants, choyés de Pie X, triplent pour lui le nombre de leurs communions. Tous, à genoux, implorons la divine miséricorde sur celui qui porta pendant onze ans le plus lourd des fardeaux et fut dans l'ordre spirituel le chef visible et le père de tous les chrétiens. *Requiem æternam dona ei Domine.*

# CONGRES EUCHARISTIQUE PAROISSIAL

DE

Ste-ANNE des PLAINES

*(Suite.)*

## II. — Travaux du Congrès

### 1. Séance des Dames

Cette séance eut lieu vers 3h ½ p. m. et fut présidée par Mr l'abbé Coursol, curé de la paroisse, assisté du Rév. P. Lault, S. S. S.. Le premier rapport y fut présenté par le R. P. Ludger Lauzon, O. M. I.

#### PREMIER RAPPORT

##### Du Rôle de la Mère dans l'Education de ses enfants.

Arrivé au Souverain Pontificat, la première préoccupation de S. S. Pie X a été de tout restaurer, tout «renouveler dans le Christ» — *Instaurare omnia in Christo* (Ephes, I, 10.) — En 1909, tous les Evêques de l'Eglise du Canada, réunis à Québec pour le Premier Concile Plénier ou National, ont fait écho au Souverain Pontife en signant collectivement une lettre pastorale sur l'Esprit chrétien qui doit régner en nous tous. Cette lettre pastorale a été lue dans toutes les paroisses. A l'occasion de ce Premier congrès Eucharistique paroissial, veuillez trouver bon que l'on vous propose de travailler à développer l'esprit du Christ chez les jeunes gens et jeunes filles trop exposés à suivre l'esprit du monde.

La mission de répandre l'esprit chrétien est sainte; elle demande de vous une préparation, elle doit être remplie avec tout le zèle possible. Arrêtons-nous quelques instants au développement de ces trois pensées.

La mission de répandre l'esprit chrétien est *sainte*. — Dieu veut que tous les hommes soient sauvés; or, pour cette fin, Il daigne s'associer le concours des parents relativement à leurs enfants. Quelle est admirable la hiérarchie par laquelle Dieu veut atteindre toutes les âmes! En effet, «Dieu a tellement aimé le monde qu'il a envoyé sur la terre son Fils unique...pour que le monde soit sauvé» ( Jean III, 16-17 ) — Notre rédemption, Jésus-Christ l'a opérée au prix de son adorable sang ( Ephes, I, 7. ) — Devant retourner auprès de son Père céleste, le Divin Sauveur a choisi Pierre pour le représenter visiblement et infailliblement dans son Eglise; puis le Saint-Esprit est venu illuminer les apôtres qui se sont ensuite partagé le monde en s'adjoignant des disciples. Ainsi, le Pape dans l'Eglise universelle, les Evêques dans leurs diocèses, les Prêtres dans leurs paroisses forment la hiérarchie ecclésiastique. Ce n'est pas tout: dans sa première épître, Saint Pierre affirme qu'il y a dans la famille chrétienne un sacerdoce qu'il appelle «*saint, sacerdotium sanctum*». En effet, continue le même apôtre, ce sacerdoce opère en s'appuyant sur Jésus-Christ, pierre angulaire et fondamentale, et il érige *avec des pierres vivantes* un édifice spirituel et agréable à Dieu» ( I Pierre II, 5. ) — Evidemment, le sacerdoce des parents laïques est loin d'égaliser celui des Prêtres consacrés; cependant l'œuvre de la sanctification des âmes que le Prêtre opère dans la paroisse est fortifiée, complétée, et elle acquiert une efficacité spéciale par le sacerdoce qui s'exerce dans le sanctuaire familial. — Mères chrétiennes, être appelées à construire, sous la direction des Prêtres, des Evêques et du Pape, cet édifice spirituel et agréable à Dieu, en unissant et en cimentant avec Jésus-Christ lui-même ces pierres vivantes qui sont les âmes de vos enfants, n'est-ce pas une mission très sainte qui vous est confiée ?

Mesdames, une mission aussi sainte réclame de votre part une *préparation*. Pour arriver à la prêtrise, l'ecclésiastique passe par des années d'études et de formation.

Il n'en est pas ainsi pour entrer dans l'état du mariage. Aussi, la mère est souvent étonnée de voir grandir ses responsabilités en voyant grandir ses enfants. Elle les aime tendrement, ces adolescents que je suppose âgés de 14 - 16 - 18 ou 20 ans, mais cet amour est-il toujours selon l'esprit chrétien? Admirer dans sa jeune fille la beauté, l'élégance, l'esprit; désirer relever ces dons naturels par des atours condamnés par la modestie; vouloir pour son fils ce qu'on appelle de nos jours une éducation pratique, sans s'occuper si elle sera chrétienne; désirer pour l'un et l'autre un parti plus brillant que religieux: non, ce n'est pas là l'esprit chrétien. Se détournant des vanités et des appâts du monde, cette mère se dira avec autant de vérité que de sincérité: De même que je suis créée par Dieu, ainsi c'est à Dieu que je dois conduire mes enfants. En conséquence, elle s'orientera vers Dieu, comme le navigateur s'oriente vers le port où il doit conduire ses passagers. — Cependant, plus que jamais, la jeunesse est comme enivrée par l'esprit d'indépendance, et l'influence des parents est d'autant plus gênée. Que fera la mère qui a résolu quand même d'être fidèle à son devoir? — Tout en se confiant au secours de Dieu qui ne refuse pas les grâces d'état, cette mère va s'exercer à la vertu, et elle va s'appliquer à fortifier son autorité. Dans ce but, elle fera comprendre qu'elle n'est pas animée par le caprice, mais par la conscience.

Les mères de familles doivent donc apprécier hautement la sainteté de leur mission, et s'efforcer les premières de se mettre en état de la bien remplir.

Mais, *qu'est-ce que l'esprit chrétien ?*

a) Etre chrétien et avoir l'esprit chrétien sont choses bien différentes. Par le baptême, nous sommes chrétiens; mais les chrétiens qui sont hérétiques, les chrétiens qui vivent presque habituellement dans le péché mortel n'ont pas l'esprit chrétien. Autre chose l'acte, autre chose est l'esprit qui l'anime; car, dit St Jean (VI, 63) «spiritus est qui vivificat, c'est l'esprit qui vivifie;» et au livre des Rois (I - XVI, 7.) nous lisons: «Deus autem intuetur cor. Dieu regarde le cœur» et non pas les actions extérieures seulement.

b) Où se trouve maintenant l'esprit chrétien?—Dans les âmes justes et dans les Saints à différents degrés, éminemment et dans sa source en Jésus-Christ. Aimer ce que Jésus-Christ aime; détester ce que Jésus-Christ déteste, c'est avoir l'esprit chrétien. "Hoc enim sentite in vobis quod et in Christo Jesu." Prenez en vous les sentiments qui animent le Christ Jésus (Phil. II, 5.), recommande St Paul. Vous ne serez pas pour cela impeccables, mais « vous aurez des idées chrétiennes, des sentiments religieux, des manières de voir plus saines, des principes solides, » selon l'expression d'un saint religieux.

c) Comment enfin inspirer et affermir l'esprit chrétien?—Jésus-Christ est retourné vers son Père Céleste, mais il continue et il continuera d'être avec son Eglise. Il l'a promis. A cette jeunesse qui semble ne voir que la vie présente pour en jouir le plus possible, rappelez, mères de familles, l'esprit de Jésus-Christ manifesté dans les Saintes Ecritures dont l'Eglise est la gardienne:— « Une seule chose est nécessaire. »—« Que sert à l'homme de gagner l'univers s'il vient à perdre son âme? »—« Tenez-vous prêts, car le Fils de l'homme viendra à l'heure que vous ne pensez pas » (Luc XII, 40). — A cette jeunesse violemment attaquée par le démon, vivement sollicitée par les attraits du monde, exposée à toutes sortes de péchés, la mère rappellera les promesses du baptême, et elle invitera à les renouveler tous les jours: « Je renonce à Satan, à ses pompes, à ses œuvres. Je m'attache à Jésus-Christ. Plutôt mourir que de jamais commettre un péché mortel. »— Témoin des luttes que la jeunesse doit soutenir, la mère sera sans cesse attentive, vigilante, pour éloigner cette jeunesse des mauvais amis, des mauvaises lectures, des assemblées dangereuses, des théâtres qui font un mal incalculable. Quand il y a des fréquentations, qu'elles ne soient pas de longue durée, et que la mère puisse dire: « Ici, l'amour se fait à trois! » Au sujet du choix d'un époux ou d'une épouse, de même que pour la vie religieuse, les parents ont toujours le droit de donner de bons conseils, mais non pas de s'imposer: l'amour ne se commande pas; la vocation vient de Dieu. A la maison qui aura toujours une place d'honneur pour le crucifix et pour des images édifiantes, tout devra concourir à

former une atmosphère de religion, à l'exemple de la Sainte Famille de Jésus, Marie et Joseph. Avec la piété, le respect mutuel, la bonne humeur et la gaieté règneront. Si les jeunes gens, garçons ou filles, doivent travailler en dehors de la maison, dans les ateliers, magasins ou bureaux, la mère, toujours pleine de sollicitude, ne manquera pas de les confier à des personnes sages et dévouées.

Travailler, travailler consciencieusement, à la maison ou ailleurs, c'est un devoir imposé par Dieu, tant pour expier nos péchés que pour nous rendre utiles et imiter Jésus-Christ qui s'est soumis au travail dès sa jeunesse «*et in laboribus a juventute mea*» (Ps. 87, 16). Le travail est d'ailleurs une protection pour les bonnes mœurs; et s'il est accompagné de l'économie, ce qu'on ne peut trop recommander à la jeunesse, en faisant faire de petits sacrifices, il forme la volonté au renoncement, donne de l'énergie au caractère, et prépare en même temps un établissement honorable.

Je n'ai pas le temps de parler de la prière en famille, de la sanctification du dimanche, de la fréquentation des Sacrements, surtout de la Communion fréquente *et bien faite*, de manière à ne pas recevoir le Sacrement seulement, mais la vertu du Sacrement, selon la remarque de St Augustin. Ne l'oubliez pas, mères de familles, Jésus-Christ a dit: «*Sans moi vous ne pouvez rien faire*» (Jean XV, 5.)

Mères de familles, vous avez beaucoup souffert pour donner à vos enfants la vie du corps. Il est une seconde vie plus précieuse qu'il faut nécessairement leur procurer, une vie surnaturelle, la formation en eux de l'esprit chrétien. Estimez donc votre mission qui est vraiment sainte: c'est d'être les auxiliaires du Prêtre dans le sanctuaire de la famille. Sanctifiez-vous pour exercer votre apostolat avec zèle et succès; puis, insinuez, imprimez en caractère indélébile l'esprit chrétien dans l'âme de ce jeune homme, de cette jeune fille qui, voulant suivre Jésus-Christ, doivent se renoncer, prendre leur croix et marcher courageusement à la suite de leur divin Maître.

## DEUXIEME RAPPORT

Culture des vocations par les mères de famille et les Ins-  
titutrices.

Le deuxième Rapport est présenté par le R. P.  
ANTONIN LAUZON, O. P.

Après avoir averti ses auditrices qu'il ne fera en somme que rappeler, en les précisant et en les formulant, les méthodes excellentes qui ont été employées à Ste Anne des Plaines par les ancêtres et qui ont donné déjà tant de prêtres, de religieux et de religieuses à l'Eglise, le Rév. Père fait ensuite remarquer que toutes les grandes œuvres dont notre pays a été le théâtre depuis sa fondation sont en majeure partie dues à l'initiative des prêtres, des religieux et des religieuses, et que la plupart des vocations sont originaires de la campagne. Là, en effet, les enfants reçoivent une éducation plus conforme à l'esprit et aux principes de l'Evangile, ils sont formés à la vie de travail, à l'esprit d'obéissance et de sacrifice, leur foi et leur piété sont à l'abri des exemples délétères que les grandes villes mettent sous leurs yeux. Puis le Rapporteur traite la question si importante de l'influence du milieu pour la culture des vocations

«Sans doute, dit-il, c'est à Dieu seul qu'il appartient d'appeler un tel ou un tel aux sublimes fonctions du sacerdoce, et ce serait une œuvre néfaste que de pousser vers le sanctuaire un jeune homme qui n'aurait pas cette vocation. Mais, d'autre part, Dieu compte sur votre concours actif pour accomplir dans votre paroisse cette œuvre importante du recrutement des prêtres et des religieux. Le bon et grand moyen, à mon sens, pour vous de donner un concours efficace, c'est de vous appliquer à faire de votre famille, de votre école, un milieu propice au développement et à la préservation des vocations sacerdotales ou religieuses.

Il est bien constaté et reconnu par tous que le milieu naturel, ou moral, ou intellectuel, dans lequel nous vivons, exerce sur notre âme, nos goûts et nos facultés une influence prépondérante. Le milieu qui exerce la plus durable influence sur nos âmes, c'est la famille dans laquelle nous

sommes nés et où nous avons passé les premières années de notre vie, c'est l'école primaire qui doucement a fait pénétrer dans nos saines intelligences et nos cœurs tout neufs les premières notions de la vérité divine et humaine et la connaissance élémentaire du beau et du bon.

Comment devez-vous composer ce milieu de la famille et de l'école pour réussir? Que votre famille et votre école restent d'abord, comme autrefois, un milieu de foi. La vie du prêtre, du religieux et de la religieuse repose entièrement sur la foi catholique, elle se soutient et n'agit que d'après les forces et les inspirations de la foi. Si vous voulez aider à la culture des vocations sacerdotales et religieuses dans votre famille ou votre école, gardez précieusement cette foi solide, éclairée et agissante que Dieu vous a donnée et que vos prêtres ont sagement guidée. Nourrissez et développez votre foi en profitant des instructions que l'on vous donne, et veillez à ce que vos enfants ne perdent rien de ce précieux héritage.

En second lieu et comme suite naturelle à votre esprit de foi, que chez vous et à l'école les enfants apprennent de votre bouche à respecter le prêtre, le religieux et la religieuse; plus que cela; qu'ils apprennent à estimer grandement et à aimer la vie et les fonctions du prêtre.

Votre famille et votre école doivent être sans doute aussi un milieu très moral, moral par les bons exemples de vertus que vous donnerez aux enfants, moral par l'éloignement de toute mauvaise occasion et de tout mauvais compagnon pour vos enfants, moral par la surveillance intelligente, constante et active dont vous entourerez l'enfance, l'adolescence et la jeunesse dans vos chers enfants ou élèves.

Pour garder la foi et les bonnes mœurs, votre famille doit être toujours un milieu eucharistique, si je puis m'exprimer ainsi. J'ajouterai encore que votre famille soit un milieu modeste et de travail actif, où vos enfants, filles et garçons, ignorant les futilités de la mode, de la coquetterie et les mille moyens de jouissance qui amollissent les caractères, apprendront sous votre autorité ferme à estimer ce qui rend une vie utile: apprendre à se dévouer et à se sacrifier.

C'est cela qui manque souvent aux familles de ville et qui ruine les vocations; l'on ne sait plus se sacrifier dans les petites choses ordinaires, et il arrive ensuite que l'on n'a plus le courage de sacrifier le monde et ses aises pour suivre sa vocation.

Mais fermeté de votre part et de la part de votre mari, — vie de travail et de sacrifice — ne veut pas dire rudesse, ni avarice, et vie de travaux forcés pour de jeunes enfants, — ni non plus vie inculte, grossière et terre-à-terre. Qu'il y ait place et temps chez vous et à l'école pour l'agréable, la lecture de bons livres, la récréation honnête, le chant et un peu la musique. Donnez de l'air à l'âme et au corps de vos enfants.

Enfin, Mesdames, vous vivrez et mourrez dans la campagne, et vos enfants, s'ils deviennent prêtres ou religieux, seront fils ou filles de cultivateurs quand même. N'enviez pas la vie de la ville pour vous et votre famille, — plus que cela, apprenez à vos enfants à comprendre la beauté et le charme de notre campagne canadienne. Vous aiderez ainsi à leur formation intellectuelle et patriotique.

Maintenant je conclus comme je l'avais annoncé. Gardez, Mesdames, et Mesdemoiselles, les manières d'être et les façons d'agir des anciennes. Que vos familles et vos écoles, par vos bons exemples, aidées de vos ferventes prières, soient encore des milieux propices à la naissance et au développement des vocations religieuses et sacerdotales! Que Sainte-Anne soit encore une terre fertile et bénie, où Dieu pourra recueillir, non pas une, mais une double et une triple moisson de prêtres, de religieux et de religieuses chaque année.

### TROISIEME RAPPORT

#### L'Education Chrétienne des Enfants.

Après avoir cité la célèbre parole de Leibnitz: «On réformerait le genre humain, si l'on réformait l'éducation de la jeunesse,» — parole que seraient prêts à signer tous les philosophes dignes de ce nom, tous les moralistes et particulièrement le clergé catholique, — M. l'abbé *Léveillé*

donne la définition de l'Education: Elle consiste, dit-il, à développer chez l'enfant tout ce qu'il y a de bon, et à réprimer ce qu'il y a de mauvais. C'est une œuvre d'instruction religieuse pour l'esprit de l'enfant, de formation morale pour sa volonté.

Une question se pose tout naturellement ici: «A qui incombe le soin de l'éducation? » — Aux parents avant tout. Ceux-ci, il est vrai, peuvent et doivent recourir à l'aide des maîtres et maîtresses, et au ministère du prêtre. Mais c'est à la mère surtout de former son enfant. Il est à remarquer, en effet, que les héros chrétiens ont presque tous eu à leur berceau une mère chrétienne. « Si la mère, dit le comte de Maistre, a imprimé profondément sur son fils le caractère divin, le jeune homme pourra s'écarter, mais il décrira une courbe rentrante qui le ramènera. »

Mais les parents ne doivent pas oublier que leur premier devoir est de joindre l'exemple aux leçons qu'ils donnent à leurs enfants. Autrement, ce serait les caresser d'une main et les frapper de l'autre.

Outre cette éducation indirecte de l'enfant par l'exemple, il y a le travail positif de formation. Pour y réussir, les parents doivent conserver leur autorité, et la tempérer par une sincère affection qui, cependant, ne doit jamais, dans ses manifestations, dégénérer en familiarité. Il faut imprimer en l'âme des enfants les principes de la foi, les pensées de la présence de Dieu, du ciel, de l'enfer, leur faire concevoir une haine souveraine pour le péché, allumer en eux le désir de la première Communion ou de la communion plus fréquente.

Après l'instruction de l'esprit, il faut atteindre la volonté des enfants. Et comme l'habitude devient une seconde nature, c'est le devoir des parents de leur faire contracter de bonnes habitudes basées sur de bons principes, de les habituer à obéir. Pour être obéi, il faut être respecté, et pour être respecté, il faut commander avec une douce fermeté.

Mais pour arriver à donner à l'enfant l'esprit d'obéissance et de sacrifice, il y a des défauts à combattre. C'est d'abord la *tendance au sensualisme*. Ici, l'auteur du rapport cite une belle page du R. P. Hamon S. J. où celui-ci s'ap-

plique à démontrer les différences considérables qu'il y a entre l'éducation d'aujourd'hui, et celle d'il y a cinquante ans. Va sans dire que le bon père Jésuite donne la palme à nos pères.

Le sensualisme de l'enfant se manifeste sous diverses formes: la gourmandise, et tout ce qui est contraire à la pureté. Il est bon et parfois même nécessaire de mortifier les enfants dans l'usage des friandises. Et pour ce qui concerne la pureté, mères chrétiennes, vous ne sauriez trop surveiller vos enfants, car, si vous avez une confiance aveugle en leur vertu, ils dissimuleront habilement, et vous constaterez, mais trop tard, hélas! que vous étiez dans l'illusion. Usez de la méthode préventive, c'est-à-dire, écarter les occasions dangereuses pour la vertu de vos fils et de vos filles, par exemple, les lectures douteuses et les mauvaises compagnies.

Mais voici le moyen par excellence de conserver la pureté de vos enfants: la fréquentation des Sacrements. La confession mensuelle ne suffit pas. Il ne faut pas que notre jeunesse passe 2 ou 3 jours avec Notre Seigneur, et soit exposée, si elle ne s'approche pas du Sacrement de la Pénitence, à passer les 28 autres jours avec Satan. Entrez dans les intentions du Souverain Pontife, faites communier souvent vos enfants, et souvenez-vous que la Communion remplace tous les actes de piété, et qu'aucun d'eux ne la remplace.

Enfin, il est quelques autres défauts que l'on signale chez les enfants: l'orgueil, la vanité, l'égoïsme, le mensonge, etc... Encore ici, les parents doivent écarter les occasions de péché, rappeler à leurs enfants les enseignements de la raison et de la foi, et, dans la nécessité, user de la correction par des punitions données sans emportement.

Et, en terminant, Mr Léveillé, émet le vœu de voir les mères de famille redoubler de vigilance dans l'éducation des êtres chéris que Dieu confie à leurs soins et dont ils auront à rendre compte un jour.

## 2. — Séance des Hommes

Cette séance fut présidée par Monseigneur l'Archevêque. Après le chant d'un cantique au Sacré-Cœur, enlevé avec entrain par toute l'assistance, Mr le Curé souhaite d'abord la bienvenue à Sa Grandeur.

### ADRESSE A S. G. MGR PAUL BRUCHESI.

MONSEIGNEUR,

En vous souhaitant la bienvenue au milieu de nous, je sens le besoin de vous dire ma joie. Quand les enfants reçoivent une récompense quelconque, nous les voyons courir aussitôt montrer à leur mère ce qu'ils ont reçu. Les enfants sentent le besoin de communiquer leur joie à leur père et à leur mère. Le cœur de l'homme ressemble beaucoup au cœur des enfants, et le cœur du prêtre n'est pas fait autrement que le cœur des autres hommes. Vous êtes mon père, aussi je m'empresse de vous dire ma joie.

Ma joie était grande ce matin, quand tous les paroissiens offrirent une communion générale pour leur curé. Mon bonheur était encore plus grand quand, cet après-midi, s'ouvrait notre congrès eucharistique paroissial. Vous mettez le comble à ma joie. Monseigneur, en venant assister à ces fêtes paroissiales. Je vois là une nouvelle marque de l'affection que vous avez pour vos prêtres. J'en suis profondément touché.

Ma joie est partagée par tous mes paroissiens. Vous applaudissez aux sentiments de reconnaissance et d'affection qu'ils témoignent à votre représentant dans cette paroisse. Vous reconnaissez leur esprit de foi, vous vous souvenez des œuvres qui se sont accomplies dans ce coin de votre diocèse. Je crois aussi que vous voulez donner des marques toutes particulières d'affection à ceux qui vous ont donné un si grand nombre de prêtres, de religieux et religieuses. Vous faites plus qu'approu-

ver ces fêtes en l'honneur de notre Divin Maître, vous venez bénir les travaux du congrès. Ce congrès, je l'espère, fera naître encore de nombreuses vocations et votre présence au milieu de nous contribuera à augmenter notre foi, à ranimer notre piété, à conserver toutes les saintes pratiques religieuses et à éloigner l'esprit du monde: autant de choses qui favorisent l'éclosion des vocations sacerdotales et religieuses.

Vous assistez à notre congrès. C'est juste, car vous êtes réellement l'auteur, bien qu'il se soit organisé pendant votre absence. Si quelqu'un jette une étincelle quelque part et par cette étincelle allume un incendie, il est bien l'auteur de l'incendie. Monseigneur, en organisant ce congrès mémorable de 1910 dans votre ville épiscopale, n'avez-vous pas jeté dans le cœur de tous vos diocésains cette étincelle de l'amour de Notre Seigneur, ce devoir de glorifier le Christ? N'avez-vous pas ravivé cette étincelle, l'année dernière, par le congrès eucharistique de Sainte-Thérèse? Ce feu de l'amour du Christ s'est propagé jusqu'à nous et a causé un véritable incendie dans la paroisse. Je ne vois pas un cœur qui ne soit embrasé du désir d'exalter Jésus au Saint-Sacrement de l'autel. Ce feu est comme le brasier de Moïse, il brûle sans se consumer et sans causer aucun ravage. C'est une flamme bienfaisante, qui ne fait que purifier les cœurs.

Notre congrès est un congrès strictement paroissial. Les rapports, les discours et les sermons seront faits par des prêtres, des religieux, des laïques nés à Sainte-Anne. Nous avons voulu cependant vous inviter, Monseigneur, parce que vous êtes le père de tous. Toutes les décorations ont été faites par les paroissiens. Ce sont les guirlandes de nos prés, les sapins de nos forêts qui ont servi en grande partie à ces décorations. Une entente parfaite et un enthousiasme général a régné depuis le commencement jusqu'à cette heure. Les femmes et les filles, les hommes et les jeunes gens, jusqu'aux vieillards et aux enfants, tous ont tenu à faire leur part dans l'organisation de ces fêtes.

Après ces souhaits de bienvenue au premier pasteur de l'archidiocèse, M. Coursol, curé de la paroisse, donne les statistiques des affaires religieuses de la paroisse.

## PREMIER RAPPORT

### Etat religieux et eucharistique de la paroisse de Sainte-Anne des Plaines.

Je présente à Notre Seigneur Jésus-Christ les hommages d'adoration, d'amour et de reconnaissance de toute cette paroisse de Ste-Anne, où chaque membre remplit chaque année le devoir de la confession et de la communion pascale, où tous se font un devoir de sanctifier le dimanche par l'audition de la messe, où le nombre des communions s'est élevé graduellement de 30,000 à 40, 50, enfin 60,000 donnant pour chacun une moyenne de 49 communions par année, de cette paroisse qui a donné à l'Eglise 50 prêtres et religieux et plus de 100 religieuses, de cette paroisse qui depuis de longues années s'est fait remarquer par son esprit de foi et de piété; ce qui le prouve, c'est l'entente parfaite qui a régné lors de la construction du nouveau temple où nous sommes réunis en ce moment, l'enthousiasme avec lequel on accueillit, cette année, l'idée d'un congrès eucharistique.

Disons-le donc bien haut: la paroisse Ste-Anne est réellement bénie du Bon Dieu: on y voit de nombreuses familles chrétiennes, signe évident de la bénédiction du ciel; ses habitants y vivent en paix; la plupart sont des cultivateurs ou des ouvriers à l'aise qui cherchent avant tout le royaume des cieux et qui par surcroît reçoivent les biens de la terre.

Loin de moi la pensée de croire que Ste-Anne est une paroisse unique par son esprit de foi et de piété. Nous n'en sommes pas moins obligés de reconnaître que Dieu nous a aimés, bénis et fait prospérer.

Il est donc plus que convenable de redire notre reconnaissance au Dieu Tout-Puissant qui a veillé sur la paroisse pendant ses 125 années d'existence, de redire cette reconnaissance par des fêtes grandioses.

Ce congrès eucharistique doit encore avoir un autre but: augmenter notre foi, notre amour et notre dévotion envers la Sainte Eucharistie.

Le congrès paroissial a ceci de particulièrement avantageux : il atteint toutes les familles d'une même paroisse, tous les membres d'une même famille. La pensée de l'Eucharistie est générale, chaque catégorie de fidèles peut avoir ses séances d'études et chacun peut assister aux séances qui sont données. Par nos travaux et nos discours nous voulons convaincre tous les paroissiens des avantages inappréciables de la messe, de la communion fréquente, de la visite au S. Sacrement, de la dévotion à la Sainte Eucharistie. Quand tous seront convaincus de ces saintes vérités, tout obstacle, toute objection disparaîtra, il n'y aura plus de respect humain pour retenir les fidèles et ce sera un élan général vers la Sainte Table.

Pour créer une sainte émulation parmi les fidèles, on a pensé qu'il serait bon de donner un aperçu de l'état religieux de chaque famille et de chaque paroissien.

Le bien qui se fait chez son voisin fait toujours naître le désir de l'imiter.

Pour arriver à ce but, j'ai passé un questionnaire détaillé à chaque famille sur les différentes pratiques religieuses qui existent : prière en famille, récitation du chapelet, méditation, lecture spirituelle, examen particulier, visite au S. Sacrement, messe, communion fréquente, et autres questions qui regardent la sanctification des âmes. Pour que personne ne fut tenté d'embellir les choses ou cacher certaines lacunes, fautes ou défauts, ce questionnaire devait être remis sous enveloppe sans signature, avec promesse que tout resterait bien secret.

Sur 330 familles, 200 ont répondu au questionnaire. Le nombre des réponses me permet d'établir des statistiques intéressantes. Nous parlerons d'abord de la communion fréquente qui nous intéresse tout naturellement.

Pour le village, j'ai reçu 75 réponses. Dans ces 75 familles il y a 295 membres et 245 communicants. Sur ce nombre, la moyenne des communions a été de 78 par année pour les hommes, de 115 pour les femmes, de 46 pour les jeunes gens, de 157 pour les jeunes filles de 134 pour les enfants. Parmi les enfants et les jeunes filles, je n'ai pas compté les pensionnaires du couvent qui communient tous les jours.

Dans la campagne 125 ont répondu. La moyenne des communions est de 11 pour les hommes, de 14 pour les femmes, de 21 pour les jeunes gens, de 33 pour les filles et de 22 pour les enfants.

Au village, la prière du soir et le chapelet se dit ordinairement à l'église. De fait, nous voyons toutes les après-midi bon nombre de personnes qui viennent à l'église. Là où il y a des hommes, des jeunes gens, des enfants qui ne vont pas à l'église, je me demande si la mère ne ferait pas mieux de dire la prière en famille.

Dans le village, 174 personnes viennent à la messe sur semaine, 4 à 5 fois par semaine; 196 assistent aux vêpres et au salut du dimanche; 170 aux mois de dévotion; 37 disent l'Angelus; 20 font le chemin de la croix tous les jours, 93, toutes les semaines et 63 tous les mois; 23 font la méditation et la lecture spirituelle chaque jour, 45 l'examen particulier, 56, la visite au S. Sacrement, et 124, l'heure d'adoration le 1er vendredi du mois.

Dans la campagne, 110 familles, sur 125 qui ont répondu, font la prière du soir et disent le chapelet en famille tous les jours; 121 personnes viennent à la messe sur semaine, une ou deux fois par semaine; 72 viennent aux vêpres et au salut du dimanche; 278 aux mois de dévotion, mais non tous les jours; dans 15 familles on récite l'angelus, 75 personnes font le chemin de la croix toutes les semaines, 125 tous les mois; 20 font la méditation et la lecture spirituelle régulièrement; 28 l'examen particulier, et 63, l'heure d'adoration le 1er vendredi du mois.

A l'occasion du congrès, je formule le vœu suivant: Que dans toutes les familles on prenne l'habitude de dire la prière du soir et le chapelet en commun, aussitôt après le souper, et qu'avant chaque repas tous se mettent à genoux pour dire l'angelus et que le père dise devant ses enfants le bénédicité et les grâces, se rappelant que Jésus est au milieu de ceux qui s'associent pour prier et que la Ste-Vierge prendra sous sa protection toutes les familles où l'on invoquera son saint nom.

J'ai constaté, par les réponses données, que les familles où la prière et le chapelet se disent en commun, sont des familles où la communion fréquente est en honneur et les œuvres religieuses fleurissent.

Continuons à donner nos statistiques.

Tous les enfants de 7 ans, à l'exception de deux ou trois, ont tous communifié. Les enfants fréquentent assidument l'école. Quelques parents les retirent trop vite de l'école. Ils les retirent, comme ils le disent, quand ils en ont besoin. Je ne puis admettre que les parents font un bon calcul en retirant leurs enfants à l'âge de 10 ou 11 ans pour profiter de leur travail. A cet âge les enfants n'ont pas encore acquis de connaissances religieuses suffisantes. Ils seront exposés plus tard à manquer aux devoirs essentiels de la religion par ignorance, par manque de conviction. Sous le rapport temporel, ils risquent de ruiner leur santé et ils manqueront des connaissances suffisantes pour remplir leur rôle de citoyen. Ils diront, comme bien d'autres : si je savais écrire, si je savais compter, si j'étais plus instruit, je pourrais gagner ma vie plus honorablement.

*Avez-vous constaté que la communion fréquente a eu de bons effets pour conserver la paix dans les familles, pour corriger certains défauts et préserver les enfants du vice ?*— 157 familles ont répondu : oui, sans hésiter ; c'est le plus beau témoignage que l'on puisse rendre en faveur de la communion fréquente. Il est bien conforme, ce témoignage, avec l'enseignement de Jésus-Christ et de l'Eglise.

*Avez-vous banni complètement l'usage des boissons enivrantes ?* 94 ont répondu : oui ; 30 ont répondu : non. Je suis très content de la franchise avec laquelle on a répondu. C'est ce qui donne de la valeur aux statistiques présentes. C'est cependant un résultat bien consolant que 100 familles aient embrassé ainsi complètement la tempérance : les réponses nous montrent ainsi que le travail doit se continuer toujours, que le fléau de l'intempérance est très difficile à déraciner. Espérons qu'avec le travail fait auprès des jeunes, le nombre des tempérants ira toujours en augmentant.

*Quelles revues pieuses recevez-vous ?*— Toutes les familles reçoivent le Bulletin paroissial des Pères Jésuites ; 23 familles reçoivent la Revue du Tiers-Ordre, 36, les Annales du Rosaire, 36, les Missions d'Afrique, 43, le Bulletin Eucharistique, 18 le Petit Messager du T. S. Sacrement, 5, le [Messager du Sacré-Cœur, 50, la Revue

de la Tempérance, 18, la Bannière de Marie Immaculée, 14, l'Ami du Foyer, 5, l'Ange-Gardien, 1, le Messager de St. Joseph.

Nos gens lisent beaucoup plus qu'autrefois, c'est certain. Je crois que tous lisent avec beaucoup d'intérêt le Bulletin paroissial. Quand l'esprit de parti sera disparu ou au moins diminué, il sera plus facile d'introduire dans les familles le journal franchement catholique. A l'heure actuelle, plusieurs n'aiment à recevoir que le journal qui approuve tous les faits et gestes de leur parti.

Les désordres dans la paroisse sont rares, si j'en juge par les réponses données sur ce sujet. J'en vois certainement plus que les paroissiens, c'est naturel; je constate par exemple que certaines femmes et filles suivent trop certaines modes qui frisent l'immodestie, que certains pères de famille ont peur du travail et font souffrir leur femme et leurs enfants par leur négligence, que d'autres font encore des excès d'intempérance, qu'un certain nombre montrent trop d'attachement aux biens de la terre; que certains parents entendent mal la manière d'élever leurs enfants: jeunes, ils se plient à tous leurs caprices; à l'âge de 18, 20 ans, les jeunes gens imposent leur volonté à leurs parents; ils sortent quand ils veulent, ils vont où ils veulent, ils fréquentent qui ils veulent. Les jeunes filles manquent parfois de surveillance dans leur fréquentation.

Passons à un sujet plus consolant. J'avais posé timidement deux questions: *Y a-t-il quelque chose dans le ministère des prêtres qui pourrait être changé à l'avantage des paroissiens? Avez-vous toutes les facilités désirables pour la confession, la communion, les messes et les autres offices?*— A part deux remarques dont on tiendra certainement compte, tous déclarent qu'ils ont toutes les facilités désirables pour remplir leurs devoirs religieux. Quelques réponses sont peut-être trop flatteuses pour nous: nous ne pouvons pas désirer mieux, nous n'avons qu'à féliciter nos prêtres de leur zèle. Nous tâchons en effet de multiplier les séances de confession, nous donnons la communion à demande, les offices commencent à l'heure fixée. Si dans l'espace de 7 ans, les communions ont augmenté de 15 à 20,000, c'est dû, sans doute, à la prédication eucharistique faite en chaire et au confessionnal, mais c'est dû

aussi en grande partie aux facilités que nous donnons à tous de se confesser et de communier à demande.

Pour donner un rapport complet de l'état religieux de la paroisse, il faut bien vous parler des congrégations pieuses qui existent ici. C'est le Tiers-Ordre qui compte 120 femmes et filles et 50 hommes et jeunes gens; c'est la Ligue du Sacré-Cœur qui compte 600 hommes et jeunes gens; c'est la congrégation de Ste-Anne qui compte 220 mères de familles, celle des Enfants de Marie qui compte 100 jeunes filles. 850 membres se sont enrôlés dans la société de tempérance, 550 dans l'Association du chemin de la croix, 828 dans la confrérie du S. Rosaire.

Durant la dernière retraite d'enfants, on a fondé la confrérie des Pages du T. S. Sacrement. Trois cents enfants se sont enrôlés; ces enfants s'engagent à communier toutes les semaines ou tous les mois, suivant qu'ils sont dans le village ou dans la campagne, à visiter le plus souvent possible Notre Seigneur au S. Sacrement, et à être très respectueux dans l'église.

Mais la réponse qui nous donne le plus de consolation est bien la suivante: *Voulez-vous communier plus souvent?* — Plusieurs ont répondu: Nous le voulons. Ce désir de votre cœur, que je sais bien sincère, réaffirmez-le ici en présence de Notre Seigneur, renouvelez-le demain après votre communion et pendant la procession, mettez-le en pratique aussitôt après le congrès. Il y a dans la campagne des familles où tous les membres communient 3 ou 4 fois par mois. Pourquoi n'imiteriez-vous pas leur exemple?

Quant aux hommes du village, aux ouvriers qui travaillent tout le jour, qu'ils entendent bien ce que je leur offre. Tous les samedis soirs, après la journée, nous ferons la prière à l'église et nous entendrons ensuite les confessions. Je voudrais que pas un homme, pas un jeune homme, pas un enfant ne manque sa communion du dimanche. N'est-ce pas là l'invitation de Notre Seigneur, du pape, de nos évêques et de nos prêtres? Après une semaine de travail ardu, vous viendrez vous retremper dans une bonne confession et une fervente communion. Jésus en retour vous donnera force et courage pour repousser toute tentation, pour supporter toutes vos croix, vous vivrez en paix avec Dieu, avec votre épouse et vos enfants, avec vos parents et vos amis, avec vous-même.

Dans  
Dugas  
par l'ex  
entret  
avec son  
conserv  
même c  
Cepe  
l'objec  
pourtan  
prenant  
fois for  
ement

Pour  
tout a  
et risq  
dont P  
chait s  
consé  
traire  
grâce,  
s'inoc  
fait dé  
Christ  
veur l  
Car, d  
nous l  
ne pa  
Dans  
nous  
sa sai

## DEUXIEME RAPPORT

### Objections contre la Communion fréquente.

Dans la première partie de son rapport, M. l'abbé Dugas pose ce principe admis par tous et confirmé par l'expérience: que tout être qui a reçu la vie ne peut entretenir qu'au moyen d'une nourriture en rapport avec son mode d'existence. Quel sera l'aliment destiné à conserver et à entretenir cette vie? — Jésus-Christ lui-même dans la Sainte Communion.

Cependant, que de prétextes n'apporte-t-on pas, que d'objections ne fait-on pas pour se soustraire à cette loi, pourtant si douce, de la communion quotidienne! Et, prenant les unes après les autres ces objections tant de fois formulées, M. l'abbé Dugas les réfute victorieusement.

## TROISIEME RAPPORT

### La communion fréquente, remède aux passions et source de sainteté.

Pour un chrétien, dit M. l'abbé *D. Chaumont*, agir sous tout autre principe que la grâce, c'est perdre son temps, et risquer sa fin. C'est ressembler au figuier stérile dont parle l'Évangile ou à cet évêque de Sardes qui cachait sous les apparences de la vie les hontes de la mort. Conséquemment le chrétien ne saurait donc trop se soustraire aux envahissements du naturalisme, opposé de la grâce, poison pernicieux, comme l'appelle Pie X, qui s'inocule lentement au sein de l'organisme surnaturel, le fait dépérir et mourir... Enté par son baptême sur Jésus-Christ, le chrétien doit vivre de Lui. Or cette vie, le Sauveur la communique abondamment par son Eucharistie. Car, dit St. Thomas (III p. 79), l'Eucharistie augmente en nous la grâce et la vie spirituelle afin que l'homme devienne parfait dans tout son être par son union avec Dieu. Dans l'acte vital de la communion, le Christ nous saisit, nous pénètre, s'empare de notre vie, en dirige le cours vers sa sainte vie, conforme nos tendances et nos cœurs à ses

tendances et à ses mœurs divines. Il opère ce prodige dont parlait l'Apôtre: «Je vis, non, ce n'est plus moi qui vis, c'est Jésus-Christ qui vit en moi.»

Communiez bien, communiez souvent, conclut le rapporteur, et vous vivrez du Christ, vous verrez vos intentions se surnaturaliser, votre travail et vos peines se transfigurer: bref, tout votre être gravitera autour de Dieu et se mouvra dans le divin. Puis le rapporteur passe à la deuxième partie de son travail dans laquelle, après avoir fait des passions un tableau, aussi saisissant que vrai, après avoir montré l'empire qu'elles exercent sur la jeunesse, l'âge mûr et même la vieillesse, il conclut: «puisque le cœur de l'homme est insatiable, puisque ses désirs toujours inassouvis sont plus vastes que l'océan, donnez-lui l'infini, donnez-lui l'Eucharistie, car elle met le cœur en possession de Jésus-Christ, souverain bien qui résume en sa personne l'ordre créé et l'ordre divin, qui possède tous les trésors de la sagesse et de la science. Après avoir communiqué, l'âme pourras'écrier: Tous les biens me sont venus avec la communion. De plus, ainsi en possession de celui qui commandait aux démons et à la tempête, elle sentira bientôt le calme se rétablir dans son âme et le tumulte des passions s'apaiser. Du moins, forte de Dieu même, pourra-t-elle les maîtriser et les vaincre. Donc dans la communion, dans la communion fréquente, vous trouverez l'apaisement de vos passions et le vrai remède à la concupiscence.

Dans la troisième partie de son beau travail, le rapporteur parle de l'Eucharistie comme source de sainteté. C'est dans la charité du Christ, dit-il, que consiste la sainteté. Elle est la vie surnaturelle de l'âme, l'âme de l'âme, selon l'expression du Card. Bellarmin, le lien parfait qui unit l'homme à Dieu et les hommes entre eux; bref, elle est l'ensemble de toutes les vertus qui rendent l'homme parfait. Or la communion quotidienne nous met dans l'obligation de vivre de la charité du Christ ou de la recouvrer promptement, si nous l'avons perdue par le péché mortel. Et que d'actes de vertus ne suppose pas la communion? Mais, c'est surtout quand le divin Cœur de Jésus bat sur notre cœur, lorsque nous devenons une même chair avec Jésus-Christ, que notre cœur s'enflamme du plus

pur amour. Ce que Jésus-Christ a fait pour nous et pour les hommes, nous voulons être prêts à le faire pour Dieu et pour nos frères. C'est là l'histoire de tous les dévouements, de tous les héroïsmes, qui remplissent les annales de l'Eglise. Ainsi, la charité de Christ nous pressant, rien ne pourra nous arrêter, ni les séductions du monde, ni les appels des passions. Forts de la force de Dieu, riches de sa vie, nous marcherons à pas de géant dans la voie de la perfection, nous deviendrons des copies vivantes du Verbe incarné, nous serons des Saints.

### ALLOCUTION de Mgr l'ARCHEVEQUE

Chers amis,

Depuis mercredi est commencé à Lourdes le 25ème Congrès eucharistique international. Pie X le préside lui-même dans la personne de l'un des Princes de l'Eglise. Dix cardinaux, 170 évêques, des milliers de prêtres, des fidèles par centaines de mille y prennent part. Notre cher Canada y est représenté par une imposante délégation de prêtres et de fidèles, et de plusieurs de nos évêques. Mgr Gauthier, mon auxiliaire dévoué, a été invité à y présenter le salut du Canada. Chose étrange, les dépêches semblent ne pas s'occuper d'un événement aussi important, alors qu'elles transmettent tout au long le récit de l'événement le plus scandaleux dont la France soit le théâtre. Est-ce la conspiration du silence organisée par l'impiété? C'est chose possible. Quoi qu'il en soit, nous connaissons bientôt les détails de cette manifestation mondiale de la foi catholique.

A Lourdes, on se prépare à la grande solennité de demain. Le Très Saint-Sacrement est exposé et le jour et la nuit à l'adoration des fidèles; des discours sont prononcés à la gloire de Jésus-Hostie; chaque soir se déroule à travers les défilés de la montagne la procession aux flambeaux; les malades qui doivent figurer sur le passage du Très Saint-Sacrement arrivent en grand nombre. C'est Marie qui semble dire à son divin Fils: Demain sera le jour de votre puissance et de votre triomphe; et elle intercède en faveur de ses enfants. J'ai vu l'une de ces scènes émouvantes, mais combien plus impressionnante sera

celle de demain ! Jésus va passer devant des malades, auxquels la science a dit : « Nous ne pouvons plus rien pour vous ! Ces malades pousseront vers lui des cris suppliants, qui seront répétés par les échos des montagnes. Y aura-t-il des miracles ? Nous le saurons bientôt.

Les catholiques du monde entier ont été invités par Pie X lui-même à s'unir à leurs frères plus privilégiés. Avant-hier j'adressai à Mgr Gauthier, au nom de mes diocésains, ce télégramme court mais significatif : « Tous à Lourdes de cœur ! » J'ai demandé aussi que, durant le Congrès, les fidèles multiplient leurs adorations, leurs communions, leurs amendes honorables. Je sais que je serai écouté des 500,000 catholiques du diocèse. N'est-ce point par centaines de mille que se chiffre chaque année le nombre des communions à Montréal ? Durant notre inoubliable Congrès de 1910, ce chiffre a atteint le nombre de 200,000. Ce Congrès a produit ses fruits.

Mais si tous les fidèles de notre diocèse sont unis aux congressistes de Lourdes, y a-t-il une paroisse qui le sera davantage que celle de Sainte-Anne ? Il se fait ici, en petit, ce qui se fait à Lourdes : on y voit la même foi, la même confiance, on y entend les mêmes vœux, les mêmes promesses, les mêmes résolutions généreuses. Vous êtes en adoration devant le T. S. Sacrement, vous y remerciez, vous y priez le divin Sauveur qui y réside ; vos maisons sont richement décorées ; sur les banderoles qui ornent vos rues se détachent des inscriptions qui sont autant de cris de foi et d'amour ; les flambeaux allumés à la porte de vos demeures sont comme autant de lampes ajoutées à celle du sanctuaire. On sent que vous avez voulu faire de ce Congrès une fête eucharistique incomparable, qui s'annonce comme l'un des plus beaux jours de votre vie. Je vous félicite de suivre si fidèlement les directions de votre pasteur.

Les Congrès eucharistiques internationaux ne peuvent être que très rares dans un même pays ; les Congrès régionaux eux-mêmes ne peuvent être organisés que de loin en loin pour une même région ; il n'en est pas ainsi des Congrès paroissiaux : il est facile de les organiser. Vous donnez en ce moment un bel exemple qui, j'en suis sûr, sera imité dans notre diocèse et ailleurs. Qui dira le

bien qui serait réalisé si chaque paroisse avait son Congrès eucharistique! Dans l'audience que j'eus tout dernièrement avec sa Sainteté Pie X, je lui racontais ce qui se passe chez nous sous le rapport de la dévotion à la Sainte-Eucharistie, et le Saint-Père d'ajouter: «*Ah! continuez, continuez, Monseigneur, à promouvoir chez tous, chez les enfants surtout, la communion fréquente et quotidienne!*»

Cet après-midi, a eu lieu la séance des mères de famille. Je sais qu'on y a présenté des travaux substantiels et intéressants. Ils ne manqueront pas de produire des fruits.

Ceux que nous venons d'entendre, comme les précédents, ont été présentés par des prêtres issus de vos rangs. Le plus intéressant a été assurément celui de M. le curé. Heureux prêtre, d'être à la tête d'une telle paroisse! S'il eût été présenté à Lourdes, ce rapport n'eût pas manqué d'exciter l'enthousiasme, de susciter les plus vifs applaudissements. Sainte-Anne est en effet une paroisse privilégiée et bénie du bon Dieu, combien différente de tant de paroisses, en France, que j'ai visitées et où la foi, les pratiques religieuses sont presque totalement disparues.

J'espère que le Saint-Père verra lui-même ces consolantes statistiques et que son cœur en sera grandement réjoui. N'est-il pas admirable que dans une paroisse, pas un seul paroissien ne manque au devoir pascal, où un très grand nombre communient chaque dimanche, où la communion fréquente est en honneur, où les pères de famille rendent publiquement témoignage que la communion fréquente a produit les plus heureux résultats pour la paix des familles, pour la tempérance. Monsieur le curé, c'est bien là le plus beau présent que vos paroissiens puissent vous offrir pour vos noces d'argent sacerdotales; les autres présents qu'on eût pu vous faire ne valent pas dix lignes de votre rapport.

Chers amis, continuez et progressez dans cette voie; vivez de plus en plus de la vie du Christ, imitez ses leçons et ses exemples; et pour cela visitez-le souvent lui-même dans ses tabernacles, multipliez et rendez plus ferventes, plus fructueuses vos communions. Ne soyez pas de ces hommes qui, par leur conduite, sembleraient croire qu'il y a deux évangiles, deux ciels et deux chemins pour y

conduire: l'un pour les femmes, l'autre pour les hommes. Non, messieurs, à tous sans exception le Christ a tenu le même langage: «Je suis le pain vivant descendu du ciel. Si vous ne mangez la chair du Fils de l'homme, vous n'aurez pas la vie en vous. Celui qui mange ma chair a la vie éternelle. Sans moi vous ne pouvez rien faire.» Allons donc tous à Jésus-Christ, unissons-nous à lui par la sainte communion; avec lui nous serons forts, forts contre le démon et nos propres passions, généreux dans le travail difficile des vertus: que ce soit là l'une des grandes résolutions de votre congrès. Que chacun communie pour sa part autant de fois que ses devoirs d'état et les circonstances de lieu peuvent le lui permettre, et qu'il s'efforce de devenir meilleur en fait de piété et de vertu.

Maintenant, messieurs, j'ai une autre chose à vous demander. Parmi les beaux exemples de votre foi et de votre piété, je sais que vous savez donner généreusement à Dieu vos enfants. Il n'y a guère de paroisses comparables à la vôtre pour les vocations. Je désire faire une expérience que j'ai faite autrefois ailleurs. Que tous ceux parmi vous qui ont des parents, à quelque degré que ce soit, prêtres, religieux ou religieuses, veuillent bien se lever! (*A cette demande de Mgr l'Archevêque, l'assistance se leva presque toute entière.*)

C'est bien, messieurs, continue Sa Grandeur, continuez d'être zélés et généreux à former et à donner à Dieu de nombreuses vocations sacerdotales et religieuses. Vous travaillez ainsi efficacement à votre propre bonheur, au bonheur de vos familles et de la société.

## Nouveaux Directeurs diocésains

CHICOUTIMI: Mr l'abbé F.-X. Frénette, procureur à l'Evêché de Chicoutimi.

RIMOUSKI: Mr l'abbé J. Lionel Roy, professeur au Séminaire de Rimouski.

Nous souhaitons la bienvenue à nos deux nouveaux Directeurs diocésains et remercions cordialement Nos Seigneurs les Evêques de Chicoutimi et de Rimouski de cette nouvelle marque de bienveillance pour notre Association.

# Première Communion des Enfants et Promesse des Parents de les faire assister au Catéchisme.

(suite et fin.)

B. — Parents ou Confesseur.

---

Il reste à répondre à la seconde question posée plus haut. Faut-il admission et consentement de la part des parents *et* du confesseur, ou bien de la part des parents *ou* du confesseur ?

Après les remarques qui précèdent, il est possible de conclure rapidement pour dire : l'enfant est admis par ses parents *ou bien* par son confesseur, il n'est pas besoin d'un double consentement.

En principe, il est souhaitable qu'il y ait double intervention : personne ne le contestera. L'ordre normal des choses demande que l'enfant, instruit par ses parents, soit présenté par eux aux prêtres dès qu'il peut communier. C'est le devoir des parents chrétiens. Le Catéchisme Romain, les théologiens, le Décret *Quam Singulari*, supposent que les parents remplissent leurs obligations sur ce point. — L'ordre normal des choses demande encore que le confesseur reconnaisse l'enfant apte à recevoir l'Eucharistie de façon convenable : c'est son office de prêtre, de ministre des Sacrements.

Mais, chose souhaitable, bonne, normale, ne signifie pas chose requise, nécessaire, indispensable.

Disons donc d'abord que le confesseur peut se passer du jugement des parents ; il peut admettre tout seul l'enfant à la Communion.

En effet, il est possible que les parents négligent leur devoir ou qu'ils soient incapables de le remplir. Dès lors, de par le no 4 du Décret, le prêtre est en droit et en devoir

de faire communier l'enfant, dès qu'il lui aura reconnu les dispositions nécessaires.

De plus, puisqu'il s'agit de s'assurer des dispositions de l'enfant en vue de la Communion, le jugement appartient proprement et en dernière analyse au confesseur. Car c'est là la direction des âmes, administration des Sacrements, choses qui relèvent du prêtre, non pas des parents. Il est inadmissible qu'en thèse, le jugement du prêtre doive être appuyé d'un jugement concordant des parents. Le prêtre a mission, il a grâce d'état, il a science et expérience: autant de facteurs qui lui donnent pleine autorité pour faire communier l'enfant quand il le juge à propos.

D'autre part, il n'est pas indispensable que le prêtre interroge et examine lui-même l'enfant; il peut s'en rapporter au jugement des parents et donner, sans plus, la Communion à l'enfant présenté par ses parents.

Nous l'avons vu, il est dans la volonté de Dieu que les parents fassent l'éducation religieuse de leurs enfants, qu'ils leur apprennent à connaître Jésus, et Jésus-Eucharistie; à eux de faire désirer la Communion, à eux d'y préparer l'enfant. Il faut présumer les parents fidèles à leur devoir et capables de le remplir. Dès lors, le confesseur peut, en principe, s'en remettre à leur discrétion et donner la Communion à un enfant qu'ils déclarent être prêt. Le prêtre pourrait en agir ainsi, même si l'enfant, interrogé par lui, n'avait pas fait preuve de science suffisante. Car il est possible que, par timidité ou par suite de la façon d'examiner du prêtre, l'enfant hésite, reste muet ou réponde de travers, alors que, dans l'intimité avec sa mère, il parle très juste. Sur l'affirmation des parents, le confesseur peut passer outre et donner la Communion.

Evidemment, s'il s'agit d'inconnus, de parents à vie chrétienne tiède, de parents légers, excentriques, que saise, tout confesseur sensé vérifiera par lui-même l'assertion des parents et ne fera communier qu'à bon escient. Evidemment encore, tout prêtre ou confesseur, dans la pratique, même s'il s'agit d'enfants ou de parents connus, fera, d'une façon ou d'une autre, l'examen à son tour; son but ne sera pas tant de contrôler le jugement des parents que d'entretenir l'enfant de Jésus-Eucharistie, d'exciter en lui des sentiments de foi, d'amour, de désir.

Mais en cela n'apparaît pas la nécessité absolue, pour le confesseur, d'examiner lui-même le jeune communiant. Ajoutons aussitôt, pour prévenir l'objection, que même sans cet examen, l'admission à la Communion se fera encore en dernière analyse par le prêtre: celui-ci admet à la Communion parce qu'il sait pouvoir s'en rapporter au jugement des parents; l'admission est médiata, mais réelle.

Disons plus. Il peut arriver que le confesseur soit encore sous l'influence des idées et des habitudes anciennes, refusant — en toute bonne foi, d'ailleurs — de laisser communier des enfants qui ont certainement, et depuis assez longtemps, usage de raison et savoir doctrinal suffisant. L'enfant peut avoir conscience certaine qu'il est apte à communier, digne de le faire; les parents peuvent le savoir pour lui. — En principe, dans un cas pareil — Dieu veuille qu'il soit chimérique — l'enfant peut passer par-dessus l'avis du confesseur, il peut aller communier, il fera bien d'aller communier.

Ce cas ressemble à celui où le confesseur, sans raison suffisante, ne permettrait pas la Communion quotidienne à son pénitent. Le Décret *Sacra Tridentina Synodus* recommande aux fidèles de prendre l'avis du confesseur pour faire la Communion fréquente. Mais il ajoute aussitôt: le confesseur aura soin de n'écarter aucune personne de la Communion quotidienne, si elle a l'état de grâce et l'intention droite. Et les commentateurs déclarent sans hésiter que, si l'avis du confesseur était contraire à la Communion quotidienne, alors que le pénitent réaliserait les dispositions essentielles, ce pénitent pourrait user de son droit, qu'il ferait bien d'en user. Car il y a seulement plus de prudence et plus de mérite à demander l'avis du confesseur; l'avis du confesseur ne constitue pas un précepte de l'Eglise et ne crée pas une obligation de conscience.

Passant du raisonnement à l'examen du Décret *Quam Singulari*, nous constaterons aisément qu'il n'exige pas l'admission simultanée par les parents et par le confesseur. Relisons les textes: « C'est au père ou à ceux qui le remplacent et au confesseur qu'il appartient, suivant le Catechisme Romain, d'admettre l'enfant à la première Communion.

« Que les curés prennent soin d'avoir des Communions générales, et d'y admettre non seulement les nouveaux

communians, mais encore les autres, qui, du consentement de leurs parents ou de leur confesseur, comme on l'a dit plus haut, auraient déjà pris part à la Table Sainte.»

La première fois le texte dit *et*, la seconde fois il porte *ou*. Or, il ne semble pas douteux qu'il ne faille lire le premier passage de cette façon: il appartient au père et il appartient au confesseur d'admettre à la Communion; c'est-à-dire que l'un *et* l'autre ont le droit d'admettre. L'on n'exige pas qu'ils admettent d'un commun accord.

En effet, le Catéchisme Romain que le Décret prétend suivre fidèlement, fait intervenir les parents et le confesseur parce que personne n'est plus à même de constater le développement intellectuel et religieux de l'enfant — raison de commodité, nous l'avons vu, — et parce que la loi divine et ecclésiastique compte sur eux pour faire communier l'enfant dès qu'il sera possible: raison tirée des devoirs d'état.

Or, il y a loin de dire: c'est le droit, c'est le devoir des parents et du confesseur de faire communier l'enfant dès qu'ils le jugent possible, à prétendre que le jugement du confesseur ne sera valable que s'il est d'accord avec le jugement des parents.

Pourquoi encore le Décret mentionne-t-il les parents et le confesseur indépendamment des éducateurs et du curé? — Nous l'avons aussi vu plus loin: c'est dans la préoccupation très opportune d'exclure l'ingérence de l'autorité dans l'affaire de la première Communion. Parents et confesseur déterminent le moment de cette Communion, sans avoir à rendre compte au curé, au supérieur.

Cela ne va pas à dire que parents et confesseur doivent nécessairement tomber d'accord. On reconnaît un droit à deux personnes, on affirme deux droits, on ne rend pas les droits dépendants l'un de l'autre.

Dans le second passage (no 5,) le Décret emploie la conjonction *ve* (vel), *ou*: seront admis à la Communion générale ceux-là aussi qui auront communié précédemment du consentement des parents *ou* du confesseur.

S'il fallait admission simultanée par les parents et par le confesseur, on devrait nécessairement dire, et l'on pouvait fort bien dire: du consentement des parents *et* du confesseur. Employer la conjonction *ou*, c'était recon-

naître, c'était dire que le consentement des parents suffisait, que le consentement du confesseur suffisait aussi, l'un indépendamment de l'autre.

Au paragraphe 4 l'on ne pouvait pas dire: *vel, ou*; la direction donnée eût manqué de sens. Que signifierait, en effet, cette phrase: il appartient aux parents *ou* au confesseur d'admettre à la première Communion? — Rien de net, rien de satisfaisant; tout lecteur demanderait aussitôt: mais enfin, à qui des deux? — Il fallait nécessairement dire *et*. Cette conjonction crée, pour les parents et pour le confesseur, le droit d'admettre à la première Communion; elle ne prescrit pas une admission par jugement concordant.

Le paragraphe 4 permet peut-être quelque doute; mais le paragraphe 5 n'en laisse aucun. Ici l'on approuve la Communion faite du consentement des parents *ou* du confesseur, alors qu'il était très facile — et même nécessaire, si l'on voulait donner une direction plus stricte — de parler du consentement des parents *et* du confesseur. Cette rédaction du paragraphe 5 nous permet donc d'en tirer un argument en faveur du sens donné plus haut au paragraphe 4 et de dire: interprétez le premier texte à la lumière du second plus clair, plus précis: ici, l'on n'exige pas l'admission par les parents, le consentement des parents; donc, là non plus, on ne l'exige point.

\*  
\* \*

Résumons. Exiger comme condition d'admission d'un enfant à la Communion privée la promesse des parents de faire ensuite fréquenter le Catéchisme paroissial à cet enfant est une mesure inadmissible, parce que la Communion est une affaire de l'enfant, dépendant de ses dispositions à lui, non pas des dispositions de ses parents. Refuser la Communion à un enfant, parce que ses parents ne veulent pas faire la promesse, c'est punir l'enfant pour la faute des parents.

Il ne faut pas chercher à justifier cette mesure en la présentant comme l'expression du consentement des parents à la Communion de leur enfant, consentement qui serait requis par le Décret *Quam Singulari*. Le Décret ne

réclame pas ce consentement des parents; il parle seulement d'une admission au sens d'examen, d'avis favorable sur les dispositions de l'enfant en vue de la Communion. Encore cet examen, ce jugement, ne sont-ils pas absolument nécessaires de la part des parents; en bien des cas, pour de multiples raisons, on peut s'en dispenser.

Evidemment, si les parents s'opposaient par un refus formel à la Communion de l'enfant, des considérations de prudence pratique pourrait en faire remettre la Communion pour quelque temps. A se mettre en guerre ouverte avec les siens, l'enfant s'exposerait peut-être à des ennuis très graves. Dieu ni l'Eglise ne commandent ici l'héroïsme et ils conseillent la prudence et la paix. S'il y avait de graves dommages à craindre, et tant qu'ils seraient à craindre, l'enfant serait dispensé de l'obligation de la Communion pascale — c'est un principe qui se vérifie au sujet de toutes les lois positives — et Dieu suppléerait par des grâces actuelles plus abondantes le défaut de grâce sacramentelle. Mais, par elles-mêmes, l'opposition ou la défense des parents ne créent aucune obligation pour l'enfant, elles n'entravent aucunement sa liberté; et s'il était possible de faire communier l'enfant à l'insu des parents récalcitrants, sans qu'il y eût à redouter pour lui de graves préjudices, il ne faudrait pas omettre de lui procurer ce bienfait.

Il n'entre pas dans le cadre de cette étude de répondre aux difficultés soulevées contre la première Communion précoce sous la préoccupation de sauvegarder l'assistance au Catéchisme. Nombre d'auteurs ont fait justice de ces objections. Elles ne sont pas neuves d'ailleurs. Pourquoi, depuis des siècles, avait-on retardé la Communion, sinon pour assurer l'instruction religieuse? La fin était bonne, le moyen ne l'était pas, et la fin ne justifie pas le moyen.

Retenons la leçon: *la fin ne justifie pas les moyens*. Sacrifier la Communion pour assurer l'instruction, c'est ce que l'on a fait dans le passé; c'est l'abus qu'a voulu faire cesser Pie X. N'y revenons pas par voie détournée. Cherchons des moyens de garantir l'assistance au Catéchisme, mais la privation de la Communion n'en est pas un.

BERNARD TRUXLER, *missionnaire*.

— SOMMAIRE —

In Memoriam Pii X, 257. — Congrès eucharistique de Sainte-Anne des Plaines: II. Travaux du Congrès, 259. — **Séance des Dames**, — *Premier rapport*: Du Rôle de la Mère dans l'éducation de ses enfants, 259. — *Deuxième rapport*: Culture des vocations par les mères de famille et les Institutrices, 264. — *Troisième rapport*: L'Education chrétienne des enfants, 266. — **Séance des Hommes**, 269. — *Adresse* à S. G. Mgr Paul Bruchési, 269. — *Premier Rapport*: Etat religieux et eucharistique de la paroisse de Sainte-Anne des Plaines, 271. — *Deuxième rapport*: objections contre la Communion fréquente, 277. — *Troisième rapport*: La Communion fréquente, remède aux passions et source de sainteté, 277. — Allocution de Mgr l'Archevêque, 279. — Première Communion des Enfants et Promesse des Parents de les faire assister au Catéchisme (suite et fin), 283.

## Le CONGRES EUCHARISTIQUE de LOURDES

C'est à regret que nous remettons à plus tard de parler de l'incomparable triomphe Eucharistique dont Lourdes a été le théâtre, à l'occasion du XXVme Congrès Eucharistique International. Nous y sommes forcés par l'abondance des matières du présent Numéro. Nos lecteurs voudront bien, nous l'espérons, nous pardonner ce retard.

## LE TRES SAINT SACREMENT

Etudes sur l'Eucharistie, Revue sur les Oeuvres Eucharistiques

Fondée en 1864 par le Vén. Pierre-Julien Eymard.

Nouvelle série. Commencera en juillet 1914.

ABONNEMENT: \$1.25

# LES VERTUS SACERDOTALES

*Le Prêtre sanctifié par sa Messe.*

PAR

Le R. P. TESNIERE, Docteur en théologie.

1 vol. in-12 de VIII-600 pages.

Le but de l'auteur dans cette première retraite sacerdotale qui a pour titre: *Le Prêtre sanctifié par sa Messe*, est de montrer comment, d'une part, le saint Sacrifice, pour être offert avec les dispositions parfaites que le Sauveur désire voir en chacun de ses ministres, oblige le prêtre à la pratique de toutes les vertus; et comment, d'autre part, le sacrifice eucharistique offert chaque jour par le prêtre lui fournit l'exemplaire achevé de toutes les vertus sacerdotales, en même temps que le secours le plus puissant pour parvenir à cet idéal de sainteté. Cet ouvrage ne peut manquer d'être utile aux prêtres déjà avancés dans la carrière non moins qu'à ceux qui se préparent à y entrer, car se sanctifier n'est-ce pas le travail quotidien du prêtre aussi bien que du séminariste? — Une table alphabétique des matières très détaillée facilite grandement les recherches.

Prix. broché - - \$1.00

*L'Ame de tout Apostolat*, par Dom J.-B. CHAUTARD, abbé de Sept-Fons, 3e édition entièrement refondue et considérablement augmentée. 12e mille. — Vol. in-16 de IV-202 pages. —

Nous sommes à une époque où l'apostolat catholique manifeste son activité par des œuvres innombrables. Rien de plus urgent que de dire, que de crier à tous les hommes d'œuvre qu'ils ne peuvent rien sans le Christ Jésus et que «*l'âme de tout apostolat*» est la «*vie intérieure*». Le prêtre sera tout aussi impuissant au patronage, à l'école, au cercle d'études, qu'il le serait à l'autel, s'il s'avisait de consacrer en son nom propre au lieu de le faire au nom de Jésus-Christ, seul Pontife éternel. Très opportunément, le Révérendissime Dom Chautard, abbé de Sept-Fons, rappelle à tous les apôtres le danger de «*l'extériorisation*» et leur donne les règles principales de la vie intérieure.

PRIX: - - - - 35cts, franco 40cts.



EN VENTE A NOS BUREAUX.



368 Ave Mont-Royal, Est,

Montréal.